

Le service vacances de :



ÉTÉ 2020

CORSE DU SUD

CIRCUIT ITINERANT

14-17 ANS

REF : 049 029 01

## Circuit itinérant en Corse du Sud

### SITE

#### Situation géographique :

Oubliez tout et partez à la découverte de l'une des plus belles îles du monde ! La Corse, c'est la mer et la montagne, de splendides forêts, des villages typiques et des plages de rêve ...

#### Cadre de vie :

L'hébergement se fera sous tentes et/ou à la belle étoile dans plusieurs campings tout au long du séjour (tentes fournies). Les jeunes participeront à la vie collective (préparation des repas, etc.) avec l'aide de l'équipe d'animation.

Effectif : 24 participants

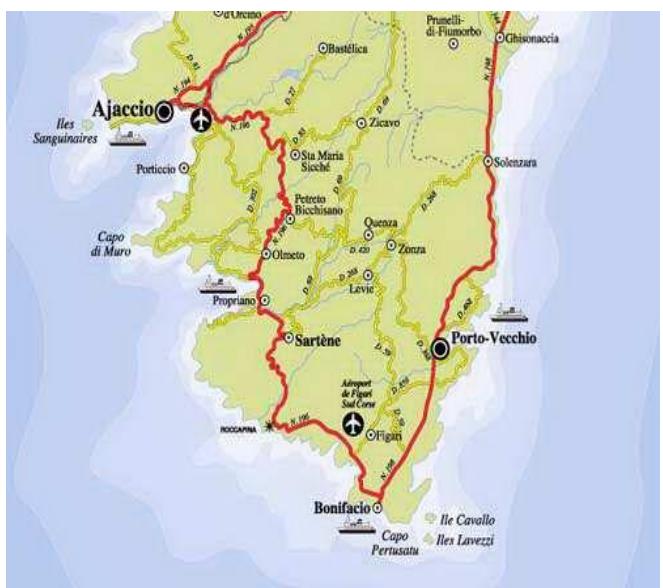


### 1<sup>ER</sup> ET DERNIER REPAS SERVIS

Le premier repas servi sera le gouter et le dernier repas le gouter.

### TRANSPORT

- ✓ Voyage en train au départ de **Paris (Massy), Le Mans, Angers, Nantes, Rennes, Brest, jusqu'à Marseille ou Toulon.**
- ✓ Ferry de **Marseille ou Toulon** jusqu'à **Ajaccio**, à l'aller et de **Porto Vecchio**, jusqu'à **Marseille ou Toulon** au retour.



**ATTENTION ! Carte d'identité OU passeport en cours de validité obligatoire pour ce séjour (voyage bateau).**

Vous recevrez une convocation indiquant les lieux et horaires de rendez-vous, une quinzaine de jours avant le départ.

**Sur place :** Le groupe utilisera les transports locaux pour se déplacer.

F.O.L 49 - VACANCES POUR TOUS

14 BIS AVENUE MARIE TALET - 49100 ANGERS

Agréé JEPVA par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative - Inscrit au Registre des Opérateurs de Voyages et Séjours

Certification d'Immatriculation : IM 075 100 379 - Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n°06.07.04

Association reconnue d'utilité publique par décret du 31/05/1930

## ACTIVITÉS

Équipés d'un sac à dos et de bonnes chaussures de marche, les jeunes découvrent le pays à travers des randonnées pédestres d'un ou plusieurs jours dans un cadre naturel grandiose.

### Les grandes étapes :

- ✓ **PIETROSELLA (Ajaccio)** : Les montagnes rocheuses, couvertes de maquis, qui tombent dans l'eau turquoise de la Méditerranée, les belles plages de sable fin et un arrière-pays fabuleux. Propriano sera une étape agréable pour alterner entre plages et randonnée.
- ✓ **BONIFACIO** : Site extraordinaire par sa situation, avec sa forteresse millénaire, ses dizaines de monuments historiques, ses maisons perchées à 60 mètres au-dessus de la mer et ses 120 kilomètres de côtes, Bonifacio a de quoi satisfaire toutes les curiosités.
- ✓ **PORTO-VECCHIO** : Troisième ville de Corse, c'est une station balnéaire attractive grâce à son littoral et ses magnifiques plages de sable fin (Palombaggia)

**Plongée** : baptême encadré par un club de plongée dans une eau chaude et transparente.

**Canyoning** : Activité ludique, toboggans, sauts dans les cascades et torrents.

**Randonnées** : Le groupe s'adonnera à la randonnée sur le sentier du « Mare a mare » **avec bivouac d'une nuit au minimum**.

**Baignades** : le groupe pourra profiter des magnifiques plages.

### Documents obligatoire à fournir le jour du départ :

- Test préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques **ou copie** du brevet de natation de 50 m.
- Certificat médical d'aptitude à la plongée.



## ORGANISATION DU SÉJOUR

### L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT :

A la disposition du groupe, mais aussi de chaque participant pour passer avec vous les meilleures vacances possibles, elle aidera à la mise en place du programme d'activités quotidien, afin de favoriser votre propre autonomie, dans le respect mutuel des règles de vie et du matériel.



### L'ALIMENTATION :

Nous favorisons une alimentation de qualité, équilibrée, variée, en quantité suffisante, en portant une attention toute particulière à l'hygiène. Les courses, les repas seront élaborés par les jeunes, avec l'aide de l'équipe d'animation. L'animateur sensibilisera les enfants au gaspillage, au partage et à la propreté.

↳ **Allergies et régimes alimentaires** : transmettez-nous **DES L'INSCRIPTION** tous les documents médicaux afin que nous puissions évaluer notre capacité à respecter les interdictions alimentaires liées à des risques allergiques. Si l'interdiction pour raisons médicales était impossible à mettre en œuvre, nous vous le ferions savoir et nous serions contraints de ne pas accepter l'inscription.

↳ **Respect des coutumes alimentaires** : Le respect des demandes ou exigences alimentaires est impossible à observer, pour des raisons d'approvisionnement et/ou pour des raisons techniques de fabrication, comme pour des aliments ou préparations de type halal ou casher, ou des contraintes alimentaires qui peuvent entraîner une perturbation de l'organisation des activités pour l'ensemble du groupe et avoir des répercussions importante sur le processus biologique de l'enfant, comme le jeûne dans le cadre du Ramadan.

### LE QUOTIDIEN :

L'organisation des moments de la vie quotidienne répondra aux besoins physiques d'alimentation, de repos et d'hygiène des enfants et sera l'occasion de favoriser l'accès à l'autonomie :

- réveil individualisé et petit déjeuner échelonné
- repas conviviaux propices à l'échange
- vigilance sur les moments de toilette intime et de rangement de leur lieu de vie

- temps libres et de détente possibles chaque jour afin de permettre à chacun de vivre ses vacances à son rythme
- temps calme aménagé avant le couché pour amener les enfants progressivement au sommeil.

Les jeunes auront la responsabilité du rangement et de la propreté de leur lieu de vie.

Les séjours itinérants proposés par la fédération des Œuvres Laïques du Maine et Loire (FOL49) s'appuient sur de nombreux objectifs pédagogiques :



- Permettre au jeune d'être acteur de ses vacances.
- Favoriser l'apprentissage du « vivre ensemble ».
- Amener le jeune à prendre conscience des effets de ses actes sur l'environnement.
- Favoriser la prise de responsabilités.
- Encourager les découvertes et susciter les curiosités.

**Il est donc important que le jeune puisse s'exprimer tout au long du séjour. Il aura la possibilité d'échanger régulièrement avec l'équipe d'animation en abordant notamment les thèmes de la nourriture, des choix des activités, du rythme du séjour....**

#### **Les quartiers libres :**

La vie collective impose des contraintes à chacun. La liberté ne pourra pas être totale car toujours limitée par notre souci de sécurité et par la nécessité de préserver un rythme de vie normal. Des possibilités de « quartier libre » vous seront offertes mais toujours dans des cadres géographiques et des créneaux horaires bien définis par l'équipe d'encadrement. Ils se dérouleront par petits groupes de 3 jeunes au minimum.

#### **L'alcool/La cigarette :**

La consommation de boissons alcoolisées sera interdite sous toutes ses formes.

Il est difficile d'interdire à un jeune de fumer surtout si ce dernier en a l'habitude. Cependant les jeunes et l'équipe d'animation définiront ensemble des règles précises permettant le respect de chacun : fumeurs et non-fumeurs. La consommation de cigarettes devra être réduite au maximum et se faire dans des lieux isolés du groupe et en dehors des temps d'activités.

#### **POUR AVOIR DES NOUVELLES DE VOTRE ENFANT :**

**Nous suivre sur les réseaux sociaux :**



<http://facebook.com/VPT49>

*(ce compte est actif uniquement pendant la période estivale du 06 juillet au 30 août 2020)*

Si vous avez besoin de joindre votre enfant, contactez-nous au 02.41.96.11.56. Nous vous mettrons en relation avec l'équipe d'animation.



**COURRIER :** Du fait du caractère itinérant du séjour, Les jeunes restent 3/4 jours sur chaque camping, il est donc très difficile pour eux de recevoir du courrier.



#### **ATTENTION !**

Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, **FRAIS DE RETOUR A VOTRE CHARGE...**

## **ASSURANCE**

Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens.

En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

**Attention : les vols, dégradations ou pertes de téléphone portable, Ipod, et autres, ne sont pas couverts par l'assurance de notre Association.**

## **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Un **guide pratique** vous a été remis au moment de votre inscription. **Nous vous invitons à vous y reporter pour prendre connaissance des informations ne pouvant figurer sur cette fiche.**

## PRÉPARER VOTRE SÉJOUR



### **TROUSSEAU : en complément de la fiche trousseau type qui vous a été remise**

Les quantités sont prévues pour un séjour de 2 semaines.

**Les vêtements simples et confortables sont préférables aux vêtements neufs et fragiles, trop contraignants en ces conditions de séjour** (les facteurs de poids et d'encombrement sont ici notre principale préoccupation).

Au-delà de 12 ans nous estimons que le jeune est capable d'assumer seul la gestion de son trousseau. **Aucun contrôle ne sera alors effectué.**

Toutes les pièces du trousseau devront être marquées **au nom complet** de votre enfant. Ce marquage devra être indélébile et résister au lavage **Nous ne pourrons pas engager notre responsabilité en cas de disparition de linge non ou insuffisamment marqué.**

**Attention** : le blanchissage du linge n'est pas assuré pendant le séjour. Les jeunes auront la possibilité de laver leur linge dans les campings si besoin (la lessive sera fournie). Réduisez les quantités préconisées (dans la fiche trousseau remise à l'inscription).

#### **Séjour itinérant : Nécessité d'être équipé d'un SAC A DOS de 60 L maximum et de bonnes chaussures de marche**

- Duvet ou sac de couchage
- Matelas mousse (style randonnée)
- Popote (verre, assiette, bol, couverts)
- Lampe torche

#### **Pour l'activité canyoning :**

- 1 paire de vieilles baskets ou chaussures d'eau

#### **Chaussures : (remplace ce qui est indiqué dans la fiche trousseau qui vous a été remise)**

- 1 paire de tennis ou baskets
- 1 paire de sandales ou tongs
- 1 paire de bonnes chaussures de marche

#### **Pour info :**

Petit sac à dos (pouvant contenir les affaires nécessaires pour une randonnée de 2 jours)

Maillot et slip de bain, **caleçons interdits dans les piscines des campings**

#### **L'Argent de poche :**

Une somme de 30 € est amplement suffisante. Cette somme peut être confiée à l'équipe d'animation. Si le jeune souhaite la gérer lui-même cela reste sous son entière responsabilité.



#### **SANTE :**

En cas de traitement médical ou de problème de santé particulier, veuillez nous contacter **AVANT LE SÉJOUR** pour préparer au mieux la venue de votre enfant.

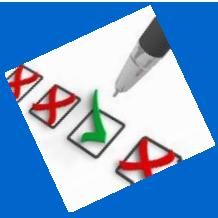
Il est interdit d'apporter des médicaments sans **prescription médicale** (ordonnance d'un médecin). Si vous bénéficiez de la **C.M.U.**, n'oubliez pas de prévenir le directeur et de fournir l'attestation.

#### **L'utilisation du téléphone mobile :**

Le téléphone mobile est un outil de communication de plus en plus utilisé par les jeunes y compris en centre de vacances. Cependant, nous insistons sur le fait que l'usage du téléphone mobile peut nuire à l'ambiance générale d'un séjour collectif de vacances, de ce fait **nous vous déconseillons fortement la présence des mobiles** sur nos séjours. En cas d'utilisation abusive, celui-ci pourra être saisi par l'équipe d'animation et restitué en fin de séjour.

#### **Les objets de valeur :**

La nature du séjour **nous conduit à fortement déconseiller la présence de tout objet de valeur** (vêtements de marque, IPad, bijoux, téléphone mobile, CD, console de jeux, etc...). Pour prendre des photos, nous recommandons l'utilisation d'appareils jetables.



## DOCUMENTS ORIGINAUX A NOUS REMETTRE OBLIGATOIREMENT LE JOUR DU DÉPART

L'enveloppe dossier séjour avec :

- Carte d'identité OU passeport au nom de l'enfant (original en cours de validité)
- La fiche de renseignements médicaux et individuels complétée et signée
- Un Certificat médical d'aptitude à la plongée
- L'autorisation parentale pour l'activité plongée
- Le Test préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques (document joint) ou copie du Brevet de natation de 50 m
- L'autorisation pour le droit à l'image
- La fiche trousseau

*En l'absence de l'un de ces papiers ou si l'un des papiers fournis ne correspond pas à la demande ou n'est plus en cours de validité, nous serons dans l'obligation de refuser le départ du jeune à vos frais (cf. conditions d'annulation).*

Durant le séjour les papiers resteront sous la responsabilité du jeune ou peuvent être conservés par le directeur (trice).

**Pensez à nous renvoyer le document « Fiche d'information documents officiels » **DES VOTRE INSCRIPTION** (réclamé par la compagnie de bateau).**

**BON SÉJOUR AVEC VACANCES POUR TOUS !**

Le service vacances de :



## FICHE D'INFORMATION

### DOCUMENTS OFFICIELS

**À NOUS RETOURNER DES L'INSCRIPTION PAR MAIL OU PAR COURRIER  
AFIN DE VOUS RÉSERVER UNE PLACE DANS LE BATEAU**

**À renvoyer à :**

Vacances Pour Tous - FOL 49  
14 bis avenue Marie Talet  
49100 ANGERS  
Mail : [vacances@fol49.org](mailto:vacances@fol49.org)

Nom du Séjour : .....

Dates : du ..... au .....

Référence : 049 ..... N° de réservation : .....

Nom-prénom du jeune (**doit correspondre à celui inscrit sur la pièce d'identité présentée le jour du départ**) : .....

Date de naissance : / / / / / / / /

Nationalité : .....

\*N° Carte nationale d'identité : / / / / / / / / / / / / / / / / / /

**Ou** \*N° de passeport : / / / / / / / / / / / /

**\*Le numéro indiqué doit être celui de la pièce qui sera donnée le jour du départ**

Date d'émission : / / / / / / / /

Personne responsable à joindre pendant le séjour (**jour et nuit**) **Merci d'écrire lisiblement**

Nom : .....

Qualité : Parent  Foyer  Famille d'Accueil  Autre : (Précisez) .....

Adresse : .....

CP : ..... VILLE : .....

Tél dom : ..... Tél portable : .....

Le service vacances de :



## AUTORISATION PARENTALE

### Pour l'activité plongée au club

Je soussigné(e) Monsieur (ou Madame)\* : .....

Demeurant : .....

et agissant en qualité de (père - mère – tuteur\*), autorise (mon fils – ma fille – l'enfant\*) nom –prénom :

.....  
à pratiquer l'activité plongée pendant son séjour en Corse du Sud.

Je certifie avoir l'autorité parentale sur cet enfant.

DATE :

SIGNATURE :

\* rayer les mentions inutiles



# Attestation d'aptitude

préalable à la pratique d'activités nautiques et aquatiques dans les accueils collectifs de mineurs.

(Arrêté du 25 avril 2012 portant application de l'article R.227-13 du code de l'action sociale et des familles)

→ À REMETTRE : voir fiche descriptive du séjour



Dans le cadre d'accueils collectifs de mineurs en centre de vacances ou centre de loisirs, pratique des activités listées ci-dessous, est subordonnée à la production d'une attestation d'aptitude.

## Activités concernées :

> le canoë > le kayak et activités associées > la descente de canyon > le ski nautique > la nage en eau vive le radeau et activités de navigation associées > le surf > la voile

## LE TEST EST À EFFECTUER EN PISCINE

Seules les personnes possédant les qualifications suivantes sont habilitées à remplir cette attestation : une personne titulaire du titre de maître-nageur sauveteur ou du brevet national de sécurité aquatique (BNSSA), soit une personne titulaire du brevet d'État d'éducateur sportif (BEES) dans l'activité nautique ou aquatique considérée, soit les autorités de l'éducation nationale dans le cadre scolaire.

Je soussigné(e) .....

Titulaire du diplôme .....

N° .....

Certifie que, (NOM ET PRÉNOM DU MINEUR) : .....

Né(e) le : ..... / ..... / .....

A satisfait aux tests préalables à la pratique des activités aquatiques et nautiques en Accueils Collectifs de Mineurs, tels qu'ils sont définis dans l'article 3 de l'arrêté du 25 avril 2012 portant application de l'article R.227-13 du code de l'action sociale et des familles :

- Effectuer un saut dans l'eau
- Réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes
- Réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes
- Nager sur le ventre pendant 20 mètres
- Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant

Épreuves effectuées  avec brassières  sans brassière de sécurité

## EN RÉFÉRENCE AU CODE DU SPORT :

Pour la pratique des activités de canoë kayak, nage en eau vive (cf. articles A322-42 à A322-63 du code du sport), de la voile (cf. articles A322-64 à 322-70 du code précité), organisées dans le cadre d'un établissement d'activités physique ou sportives, ou encadrées par un prestataire de service

- S'immerger et nager au moins 25 mètres 
  - pour la pratique du canoë kayak et de la nage en eau vive
  - pour la pratique de la voile par les moins de 16 ans
- Plonger et nager au moins 50 mètres 
  - pour la pratique de la voile à partir de 16 ans

Personne ayant fait passer le test (éducateur sportif de la discipline concernée, maître-nageur sauveteur...) :

Nom et prénom : ..... Qualification : .....

Établissement d'appartenance : .....

N° de la carte professionnel d'éducateur sportif : .....

Fait le : ..... à .....

Signature : ..... Cachet : .....